

Notre bulletin présente et analyse notre activité. Il dresse un tableau de nos projets et objectifs sur la période allant de juillet 2022 à décembre 2024.

Notre vie associative a retrouvé un fonctionnement normal cette année 2023. Pour l'exercice 2022-2023 le résultat financier est favorable. Le bilan du Grand Bal de L'Europe de l'été 2023 est très encourageant.

Les nombreuses vidéos des rencontres de cet été montrent les qualités des musiciens et danseurs, l'efficacité de l'équipe d'organisation et la joie partagée. Nous donnons de la mémoire à l'éphémère avec ces nombreux films (plus de quatre-vingts sont prévus). Il y a là un encouragement à imaginer d'autres possibles.

Ces deux années ont vu des ajustements majeurs :

- l'inscription avec le paiement en ligne et la réorganisation de l'accueil ;
- la réorganisation des espaces de musique et de danse avec notamment cinq grand chapiteaux et de nombreux espaces pour échanger, musiquer et danser ;
- le remplacement de la vaisselle jetable et des gobelets en plastique par de la vaisselle lavable, ainsi que d'autres actions pour limiter les déchets et consommer différemment.

Nous poursuivons notre action sur les mêmes bases pour l'organisation 2024 du Grand Bal de l'Europe.

Nous sommes sensibles à vos encouragements et remarques, dont nous en publions quelques extraits sur notre site.

Les interrogations et les souhaits des adhérents nous aident à améliorer le Grand Bal de L'Europe et nos autres rencontres.

Grâce à votre participation, votre soutien et votre confiance, nous pouvons ensemble poursuivre une création collective de rêves de danses.

Grand Merci à tous ceux qui rendent possible cette belle aventure.

Bernard Coclet, Président du conseil d'administration

SOMMAIRE

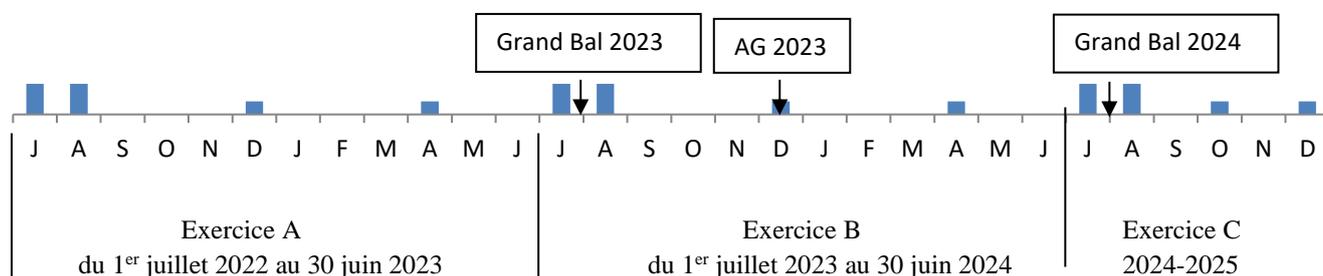
I - Rapport de gestion du C.A. pour l'exercice 2022 - 2023	p2
II - Comptes annuels de l'exercice 2022 – 2023	p3
III - Programme d'activités pour l'année 2023 – 2024	p4
IV - Fonctionnement de l'association	p5
V - Assemblée Générale du 29 décembre 2023	p6

I - Rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2022-2023

(1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)

1 - Présentation

Notre gestion quotidienne et nos perspectives à court terme portent sur une période d'environ 2 ans où, globalement, nous faisons la synthèse des manifestations qui se sont déroulées, nous préparons concrètement celles de l'année suivante en envisageant déjà les pistes des années d'après.



Notre exercice comptable s'étale du 1^{er} juillet au 30 juin. Le rapport de gestion qui suit couvre la période qui va du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023. Il sera mis au vote des adhérents, ainsi que les comptes annuels du même exercice A lors de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2023. Le programme d'activités pour 2023-2024 présenté à la suite concerne les exercices B et C.

2 - Les rencontres (Exercice A)

Le 31^{ème} Grand bal de l'Europe de Gennetines du 22 juillet au 5 août 2022

Pour cette édition exceptionnelle, sans point de repère au moment de la mise en place des rencontres, nous avons réduit la capacité d'accueil d'environ 30%. Le festival était complet la première semaine, et dans l'incapacité de recevoir les personnes non inscrites au 15 juillet. La deuxième semaine nous aurions pu accueillir plus de danseurs. La fréquentation globale a été inférieure d'environ 25% par rapport à 2019 qui avait été une année de haute fréquentation. Cette diminution est due à plusieurs facteurs qu'on ne peut pas identifier faute d'enquête précise : la jauge limitée, la peur de la pandémie, la perte provisoire ou définitive de l'envie de danser, la programmation moins diversifiée, ... sans oublier les participants covidés, qui ne sont pas venus ou qui sont repartis pendant les rencontres.

Nous avons reçu environ 4700 adhérents, soit 1000 de moins qu'en 2019.

Les 65 groupes présents ont généré 335 animations, (133 concerts-bals, 114 ateliers-danse, 42 ateliers danses-express, 46 rencontres musique, exposés, spectacles).

Pour les participants, près de 40% venaient pour la première fois à Gennetines, près de 80% venaient de France (la participation des non-résidents en France a été moins importante qu'à l'habitude), près de 70% ont séjourné entre 3 et 7 jours. D'autre part 378 personnes ont fait la totalité des rencontres. D'après les intentions lors de l'inscription, environ 70% ont utilisé le terrain pour camper des rencontres, 30% ont mangé tous les jours à la restauration du Grand Bal et 50% occasionnellement.

Structure du chiffre d'affaires généré par le Grand Bal de L'Europe et les adhésions (ordre de grandeur) : 57% pour la billetterie, 19% pour les repas, 10% pour la buvette, 13% pour les adhésions avec un total pour les recettes de 650 000€. Les dépenses, maîtrisées, ont été inférieures aux recettes, ce qui nous a permis de préparer sereinement les rencontres suivantes.

Les 24^{èmes} rencontres d'hiver du 27 au 31 décembre 2022 à Gennetines

Environ 100 personnes ont fréquenté quotidiennement les rencontres. Ce regroupement en petit comité permet une autre forme d'échange.

Atelier danse hebdomadaire du lundi soir à Gennetines

En moyenne, 15 personnes l'ont fréquenté. Nous avons accueilli de nouveaux danseurs qui se sont intégrés rapidement au groupe.

Les 1^{ères} rencontres de printemps du 7 au 10 avril 2023

Il y a plus de 10 ans, nous organisons des rencontres au printemps. Cette nouvelle formule se rapproche de nos rencontres d'hiver. Environ 70 personnes ont fréquenté quotidiennement ces rencontres 2023.

II - Comptes annuels de l'exercice 2022 – 2023 (du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 ; exercice A)

Les extraits du compte de résultat et du bilan proviennent du document « Comptes annuels au 30 juin 2023 » fourni par le cabinet d'expertise comptable ORECA à Moulins (03) qui gère notre comptabilité. Ce document est consultable dans son ensemble par les adhérents, sur rendez-vous, au siège de l'association à Gennetines.

Compte de résultat synthétique

	du 01/07/22 au 30/06/23	du 01/07/21 au 30/06/22
Total des produits d'exploitation	669 691	4 212
Total des charges d'exploitation	549 430	63 435
Résultat d'exploitation	120 261	-59 223
Résultat financier	1 899	586
Résultat exceptionnel	2 228	1 445
Impôts sur les bénéfices	0	0
Résultat de l'exercice	124 388	-57 192

Bilan synthétique

Actif	Net au 30 juin 2023	Net au 30 juin 2022
Total actif immobilisé	294 181	17 264
Total actif circulant	905 416	644 547
Total actif général	1 199 597	661 810
Passif		
Réserves	286 274	286 274
Report à nouveau	-101 207	-44 015
Résultat exercice	124 388	-57 192
Total capitaux propres	309 455	185 067
Dettes	619 001	476 743
Total passif	928 456	661 810

Le différent avec les services fiscaux persiste sur l'interprétation de la loi relative au taux de TVA à appliquer sur les entrées. Vous pouvez relire à ce sujet la page 3 de notre bulletin de décembre 2019. C'est parce que nous sommes sûrs de notre bon droit que nous continuons l'action en justice qui est maintenant au tribunal administratif. Nous suivons les conseils de notre cabinet d'avocats FIDAL situé à Clermont-Ferrand et nous attendons que justice soit rendue.

La ligne « Dettes » correspond pour l'essentiel aux recettes du Grand Bal de l'Europe 2023 (Exercice B). Explication : le paiement se fait au moment de l'inscription, nous avons donc perçu des sommes qui concernent l'exercice comptable du 01/07/2023 au 30/06/2024 (Exercice B) ; nous devons donc les comptabiliser en produits constatés d'avance (ce qui équivaut à une dette) sur l'exercice du 01/07/22 au 30/06/2023 (Exercice A).

Quand nous avons élaboré le Grand Bal de L'Europe 2022, nous faisons face à de nombreuses incertitudes. Nous avons été particulièrement vigilant sur les dépenses et réduit drastiquement les investissements. Les participants ayant été nombreux au rendez-vous des « retrouvailles », les recettes ont été plus importantes que prévues.

Nous n'avons pas d'endettement et nous ne recevons pas de subvention.

III - Programme d'activités pour 2023 – 2024 (Exercice B et C)

1 - Les rencontres de l'été 2023 - Exercice B

Le 32^{ème} Grand bal de l'Europe de Gennetines du 21 juillet au 4 août 2023

Le festival était complet la première semaine, et dans l'incapacité de recevoir les personnes non inscrites au 15 juillet. La deuxième semaine, nous aurions pu accueillir plus de danseurs. La fréquentation globale a été supérieure d'environ 23% par rapport à 2022.

450 organisateurs et 300 animateurs ont contribué à la vie des rencontres et nous avons accueilli 5363 participants. Plus de 40% venaient pour la première fois à Gennetines et 10% pour la deuxième fois. 458 personnes ont fait la totalité des rencontres. 2410 personnes ont séjourné de 3 à 5 jours et 1510 ont séjourné de 6 à 9 jours. Plus de 20% des participants ne sont pas résidents en France, ils sont originaires de 32 pays différents. D'après les intentions lors de l'inscription, environ 70% ont utilisé le terrain pour camper des rencontres, 30% ont mangé tous les jours à la restauration du Grand Bal et 50% occasionnellement.

Les 85 groupes présents ont généré 456 animations, (175 concerts-bals, 152 ateliers-danse, 68 ateliers danses-express, 61 rencontres musique, exposés, spectacles).

Structure du chiffre d'affaires généré par le Grand Bal de L'Europe et les adhésions (ordre de grandeur) : 58% pour la billetterie, 19,5% pour les repas, 9% pour la buvette, 13,5% pour les adhésions avec un total des recettes de 950 000€ TTC. Les dépenses, maîtrisées, ont été inférieures aux recettes, ce qui nous permet de préparer sereinement les prochaines rencontres.

2 - Les manifestations 2023 - Exercice B

Les 25^{èmes} rencontres d'hiver du 27 au 31 décembre 2023 à Gennetines

Nous nous retrouverons dans quelques semaines. Etant proche de notre jauge maximale, contactez-nous par mail pour savoir s'il reste de la place.

Atelier danse hebdomadaire le lundi de septembre à juin à Gennetines (27^{ème} année)

Entre 15 et 20 personnes se retrouvent pour danser, échanger entre 20h et 22h30. Contactez-nous si vous voulez participer occasionnellement.

3 - Les manifestations 2024 - Exercice B et C

Les 2^{èmes} Rencontres de printemps - Le Printemps des Gauthiers

Du vendredi 29 mars au lundi 1^{er} avril 2024.

Avec le même format que les rencontres d'hiver, sur 4 jours. Programme détaillé et inscriptions à partir de janvier 2024.

Les 33^{èmes} Rencontres d'été - Le Grand Bal de L'Europe

Du vendredi 26 juillet au vendredi 9 août 2024.

Programme détaillé en février. Inscription et paiement en ligne à partir de mai 2024.

Nous allons poursuivre notre système d'inscriptions et de prépaiement en ligne. Il est fondamental pour une bonne organisation technique et humaine avant et pendant les rencontres.

Nous allons communiquer sur nos choix organisationnels, qui permettent un accueil dans de bonnes conditions de sécurité, avec un bon confort d'écoute et de danse, en privilégiant l'intérêt général. Quand chacun respecte les petites contraintes, finalement faibles au regard du plaisir partagé, les organisateurs et les festivaliers peuvent vivre sereinement les rencontres.

Echéancier :

- En novembre et décembre, nous recevons les propositions de participation des groupes et nous faisons les premières réservations avec nos principaux fournisseurs ;
- En janvier, nous élaborerons le programme ;
- En février-mars, nous publierons un planning et les modalités de participation pour que chacun réserve ses dates (groupes et participants) ;
- En mai, ouverture des inscriptions (obligatoires), en ligne et paiement pour les valider.

Les 1^{ères} Rencontres d'automne - L'Automne des Gauthiers

Du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre 2024.

Programme détaillé et inscriptions à partir de l'été 2024.

4 – La politique tarifaire.

Nous n'avons pas augmenté nos prix pour le Grand Bal de L'Europe en 2023. La suppression des nombreux forfaits de 4 à 13 jours a fait augmenter légèrement le coût de l'entrée pour de nombreux participants. En 2024 nos prix d'entrée pour le Grand Bal de L'Europe vont rester stable.

Nous allons augmenter le tarif des adhésions, qui va passer de 20€ à 25€ pour les personnes de plus de 18 ans. L'adhésion est une reconnaissance globale du travail de l'association et de l'implication de ses membres bénévoles. A titre indicatif pendant les rencontres d'été, en moyenne 300 organisateurs bénévoles sont actifs environ 3h à 3h30 par jour durant 15 jours. De plus certains sont actifs toute l'année.

Nous avons également maintenu le prix des repas à 10€ malgré l'augmentation de nos prix d'achat. Nous passons le prix des repas à 11€. Ainsi nous pourrions tenir compte des remarques de nos adhérents pour améliorer ce service tout en accentuant la part des produits locaux ou issus de l'agriculture biologique.

IV - Fonctionnement de l'association

1 - Présentation générale

Nous essayons de prendre en compte la grande diversité des histoires et des envies des membres de l'association, qui sont très nombreux à s'impliquer dans la gestion des rencontres.

À partir de notre potentiel humain et de la disponibilité de nos membres, nous avons organisé, structuré et adapté l'A.E.A.D.T. et le Grand Bal de l'Europe aux différentes contraintes. Le suivi et la coordination de nos actions sont assurés par Julie Coclet qui est salariée de l'Association. De plus, plusieurs personnes sont salariées quelques jours ou quelques semaines pour organiser les rencontres.

Organisateurs, animateurs, musiciens et danseurs font le « Grand Bal de l'Europe », où la tolérance est un principe, et où la diversité, la critique et l'échange sont sources indispensables de richesse.

Il m'est agréable de remercier tous ceux qui ont participé ou qui participent à cette aventure humaniste et artistique. Une fois de plus, ensemble, nous pouvons re-endanser l'avenir.

2 - La composition et le cadre juridique des organes de direction

C'est l'article 8 de nos statuts qui le précise :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration qui est composé de 6 membres renouvelables par tiers chaque année et élus par l'assemblée générale. Il prépare l'assemblée générale et s'assure de l'application des décisions qui y sont prises.

Pour être éligible au CA, il faut avoir participé régulièrement aux travaux du groupe de gestion.

Le bureau, élu par le CA parmi ses membres, comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier. Il assure la gestion courante de l'association avec l'aide du groupe de gestion.

Le groupe de gestion : accessible aux membres de l'association sur proposition du bureau, il participe à la gestion de l'association.

Composition du conseil d'administration : Josiane Allier (Trésorier), Estelle Bacquaert (Vice-Présidente), Bernard Coclet (Président), Mireille Michot (secrétaire), Chantal Morlet.

Cette année, le tiers sortant est composé de Mireille Michot et un poste vacant.

3 - Fonctionnement général

Nous sommes structurés autour des adhérents très nombreux à s'impliquer dans la gestion de l'association. Pendant nos différentes rencontres chacun (re)trouve sa place dans l'une des équipes, assez stables, où l'on cultive "l'esprit Grand Bal de l'Europe", mélange d'efficacité discrète, de réactivité, d'enthousiasme et de solidarité qui sont partagés avec les nouveaux organisateurs.

Julie Coclet assure la liaison, maintient l'écoute et le dialogue entre les adhérents, malgré la distance. Elle assure le contact avec les fournisseurs et partenaires, prépare la mise en œuvre des rencontres.

Le conseil d'administration, le groupe de gestion et les groupes de pilotage opérationnel sont continuellement en action pour préparer les rencontres.

Une à deux fois chaque mois pendant deux jours, un petit groupe d'une dizaine de personnes prépare les différentes rencontres et améliorent matériellement l'accueil à Gennetines.

V – Assemblée Générale du vendredi 29 décembre 2023 à 18h aux Gauthiers à Gennetines

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association Européenne des Amoureux de Danses Traditionnelles (A.E.A.D.T.) délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des rapports de l'exercice précédent (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)
- Programme d'activités pour les années 2023 et 2024
- Élection des membres du conseil d'administration.

Il est nécessaire de s'inscrire pour pouvoir participer à l'Assemblée Générale ; inscription par courrier électronique (grandbal@gennetines.org) avant le 20 décembre pour ceux qui pourraient se rendre sur place.

Les résolutions suivantes seront mises au vote :

Première résolution : Approbation des comptes annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2022-2023 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2023.

Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2023 et 2024, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.

Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Mireille Michot.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Mireille Michot vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2026.

Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration – Election pour un mandat d'administrateur d'Anne Fouqueau.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant qu'un mandat est vacant propose de nommer Anne Fouqueau en qualité d'administrateur pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2026.

Anne est impliquée dans la vie de l'association depuis plusieurs années. Elle est active notamment dans l'équipe communication pendant le Grand Bal de L'Europe. Habitant dans l'Allier, elle participe régulièrement au groupe de gestion.